

pays d'origine, et en s'appuyant soit sur un recensement antérieur, soit sur les registres de naturalisation. L'un ou l'autre mode garantira l'admission au pays des gens les mieux doués et avec les meilleures dispositions pour la citoyenneté. Je suis persuadé que notre situation économique et sociale exige de limiter le nombre de ceux qu'il faut laisser entrer. Nous devrions trouver une plus grande sécurité grâce à une loi exigeant l'enregistrement immédiat des étrangers. Ceux qui ne veulent pas participer à l'esprit américain ne devraient pas s'établir en Amérique.

Ce paragraphe de la déclaration du président Coolidge pourrait être commenté en insérant le mot "canadien" à la place du mot "américain", et en mettant du discernement il pourrait servir de politique au Canada. À mon sens, le temps approche rapidement, où, nous devrions, plus ou moins, accepter cette attitude logique pour ce qui est de notre immigration. C'est-à-dire nous ne devrions pas songer seulement à amener tant de centaines de mille immigrants au Canada, mais nous devrions aussi songer à la possibilité et à la facilité de faire de vrais Canadiens de ces immigrants, comme nous voulons qu'ils soient. Je fais cette déclaration et je veux la justifier en démontrant ce qu'il y aurait lieu de faire, selon moi. Si le Canada établissait le régime de la quotité de 3 p. 100 par rapport au chiffre de notre population, nous accepterions comme immigrants de 15,000 à 20,000 personnes par année. C'est là à peu près l'équivalent, eu égard à notre population, de la quotité adoptée aux Etats-Unis. C'est-à-dire si nous considérons comme sage l'attitude des Etats-Unis, à savoir qu'avec une population de 120 millions ils ne peuvent,—c'est absolument ce qu'ils prétendent,—assimiler qu'un certain nombre des immigrants chaque année et limitent l'immigration à ce pourcentage, alors proportionnellement à notre population, nous ne pourrions recevoir que de 15,000 à 20,000 immigrants de l'Europe continentale. Evidemment, nous ne pouvons limiter ainsi l'immigration et personne ne songerait à proposer l'adoption de ce régime.

Mais je tiens à faire une suggestion quant à l'immigration juvénile. Ce rapport nous apprend, et tout nous porte à croire qu'il est exact, que chaque année dans le Royaume-Uni environ de cinq à six mille garçons et filles quittent l'école, sans avoir trouvé d'emploi. On nous dit que nous devrions raisonnablement nous attendre à amener une grande part de ces jeunes gens au Canada en vertu d'un projet quelconque d'immigration juvénile. Le rapport, parlant d'un certain nombre d'organisations s'occupant de l'œuvre d'immigration, mentionne la British Immigration Aid and Colonization Association, ayant son bureau

[L'hon. M. Edwards.]

central à Montréal, comme la seule se dévouant entièrement à l'immigration des garçons au Canada. Elle s'occupe de cette œuvre depuis 1924 seulement. Je pourrais le signaler en passant, des 1,862 garçons et filles amenés au Canada par les diverses agences, au cours de l'année terminée au 31 mars 1926, 446 garçons l'ont été par cette organisation. Vient ensuite l'Armée du Salut, qui a amené 464 émigrés, dont 379 garçons.

Autre point, que je tiens à mentionner: page 9 du rapport, l'on traite du nombre de demandes reçues, et d'enfants envoyés par ces diverses associations. Or, il est dit, et j'attire l'attention du ministre là-dessus, que l'Armée a reçu 2,560 demandes et n'a envoyé que 464 enfants, tandis que la British Immigration Aid and Colonization Association, a reçu, 479 demandes et envoyé 446 garçons. Pourquoi cela? En fait, je le sais, pour avoir eu passablement à faire avec l'organisation de cette entreprise d'immigration juvénile. Voici l'explication, qui intéressera le ministre. Dès le début de ses opérations, la société adopta pour principe de n'envoyer au Canada que des garçons,—son service d'immigration ne recrute que des adolescents,—placés d'avance. Donc, rien de risqué dans cette entreprise, qui a remarquablement bien fonctionné. Ce système a tellement intéressé le premier ministre Ferguson qu'il a induit la ferme expérimentale de Guelph à y collaborer. Les premiers ministres des autres provinces, de même que le Pacifique-Canadien et le National-Canadien sont également d'avis que l'immigration juvénile est l'un des mouvements les plus avantageux à promouvoir. Je crois que c'est le meilleur, et pour deux raisons, sans compter maintes autres faciles à fournir. D'abord, la statistique démontre que ces jeunes garçons sont moins illettrés que nos jeunes Canadiens d'origine, leurs idées en matière de gouvernement et d'institutions civiles, sont les mêmes que les nôtres, ils parlent notre langue; et, partant, ils se font facilement à l'esprit canadien. Ensuite, ce sont des sujets très recherchés dans l'Ontario et Québec certainement, et probablement aussi dans tout le Canada, par les cultivateurs qui n'ont pas les moyens d'engager des gens mariés: avantage à considérer dans un pays où l'agriculture, faute de bras suffisants, ne produit pas autant qu'elle devrait. Bref, cette immigration avait pour double effet de fournir de l'emploi à ces garçons, et de l'aide aux cultivateurs. Et si la surveillance de ces jeunes gens se continue une fois qu'ils sont placés, ils réussiront presque tous à l'avenir comme dans le passé.

Je le répète, je crois que le ministre de l'Immigration s'est montré plutôt dur à l'égard de l'Armée du salut, qui dirigeait au Canada un élément dont l'agriculture a besoin. Tout gar-